

# P RETIN (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome V (1854)**

**Situation et ancienne toponymie :**

Prestin village à 4 km de Salins, 11 km d'Arbois, 50 km de Lons le Saunier.

Territoire limité au Nord par Marnoz au Sud par Ivory à l'Est par Salins, à l'ouest par Montigny.

Altitude : 381 m et 627 m à la Côte de Château.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Bracon, Marnoz, Salins ; par le chemin de Begonde la forêt du Chamois d'Amont.

Le ruisseau de la Vache y prend sa source et se jette dans la Furieuse.

Un autre ruisseau sans nom venant des Engoulirons le traverse.

C'est d'ailleurs au fond de cette étroite vallée que les maisons sont alignées, les pieds presque dans l'eau privées des rayons du soleil et victimes d'une humidité perpétuelle. Sans compter que par grandes pluies il est arrivé que l'eau entrât dans lesdites maisons et mettent les vies en danger.

Ces maisons au nombre de 56 sont construites en pierres et couvertes parties en tuiles, parties en anelles.(54 au village + 2 au hameau du Begon.) On distingue le faubourg du Haut et le faubourg du Bas.

Population : en 1790 200 hts ; en 1846, 203 hts ; en 1851, 221 dont 117 h et 104 femmes.

On compte 65 ménages.

Etat-Civil Rien avant 1793.

Cadastre : exécuté en 1832 portant sur 540 Ha.dont 367 en terres labourables.

23 Ha de vignes, 5 Ha de vergers, 4 Ha de prés.

Le sol est sablonneux ou marneux et d'une fertilité moyenne : on produit beaucoup d'orge et de pommes de terre, peu de froment, d'avoine, de navette, de chanvre et de fourrages artificiels, des légumes secs et beaucoup de foin.

L'élevage porte sur quelques bœufs, mulets, chèvres, moutons, cochons, beaucoup d'ânes et de volailles. Des vaches produisent le lait transformé en fromage façon gruyère (production annuelle de la fromagerie : 7500 kg. Environ 35 ruches d'abeilles.

On trouve de la pierre à bâtir de la pierre à chaux et de la pierre de taille. Une carrière est en exploitation. Les habitants fréquentent les marchés de Salins.

La source du ruisseau de la Vache sert de fontaine et lavoir.

Les biens communaux sont : une chapelle entourée d'un cimetière mal clos et insuffisant.

Sur une éminence, un presbytère domine le village mais il est mal entretenu sans jardin ni dépendances.

Une église est en construction qui coûtera 20000 F.

Il existe une maison commune qui porte bien son nom puisqu'on y trouve la mairie, la fromagerie, la cave à fromages, le logement de l'instituteur et la salle d'étude insuffisante pour les 20 élèves des deux sexes.

25 pompiers s'entraînent à manœuvrer la pompe à incendie.  
Chaque année on exploite 7 Ha des 280 Ha de bois communaux.



## NOTICE HISTORIQUE

Au sommet d'une montagne qui domine Pretin, existait dans les temps reculés un castrum ou castellum avec une vue « imprenable » sur les plaines, les plateaux en gradins de la montagne jurassienne, sur les montagnes du Doubs, et de là par beau temps on aperçoit le Mont Blanc.

C'est sur cet emplacement que des religieux fondèrent une abbaye sous l'invocation de Notre-Dame connu aujourd'hui sous le nom de Prieuré de N-D de Château-sur-Salins.

Sans que l'on puisse connaître les origines exactes de cette fondation, on pense qu'elle peut se situer vers la fin du IX<sup>ème</sup> siècle soit par Gérard de Roussillon, soit par Bozon roi de Bourgogne soit encore par par Bernon, etc... Il faut attendre 1160 pour qu'un titre en fasse mention ; il n'était alors habité que par 7 ou 8 moines. Les décennies qui suivent voient son développement grâce aux faveurs des seigneurs du voisinage. Le monastère obtient des cures, des dîmes, des cens ou des chevances à des dizaines de lieues à la ronde, y compris des charges de sel aux salines, des celliers à Arbois des droits d'usage dans de nombreuses forêts.

De hauts personnages y fondèrent des « anniversaires » : le seigneur de Montrond, le chevalier de Vaugrenans, Mahaut d'Artois elle-même, Comtesse de Bourgogne veuve en 1320 du Comte Otton V etc...

En 1336 Marguerite de France céda aux religieux un grand pré sur Bracon à condition qu'ils donneraient pain et vin un jour sur deux à toutes les femmes gésantes pendant la durée de leur gésine....ce qui donna lieu à bien des contes populaires.

En théorie, c'est le prieur de Gigny qui désignait le prieur de Château sur Salins sauf en 1361 où le Pape nomma comme prieur commendataire Guy de Boulogne déjà cardinal et en 1457 Jean Jouffroy, déjà prieur d'Arbois et de Lons le Saunier.

Dès lors les problèmes entre commandataires et réguliers se multiplièrent. Ainsi en 1463 le cardinal Piccolomini acensa son bénéfice pour 9 ans au chanoine de Besançon pour 50 florins annuels. Ce dernier s'en démit au profit de Hugues Folain doyen de l'église métropolitaine de Besançon contre une pension annuelle de 400 ducats d'or.

Les chanoines de St Maurice de Salins intriguèrent auprès de Charles le Téméraire pour prendre pied à Château grâce à une bulle du Pape Sixte IV (1472).

Quand ils se présentèrent au Château, ils furent reçus par force injures et coups de bâtons... !

Ils revinrent avec moult gens en armes envoyés par les grands seigneurs du voisinage obéissant eux-mêmes au prince Charles.

De multiples péripéties se déroulèrent entre les chanoines et les religieux de Gigny qui défendaient ceux de Château. Il s'en suivit de nombreux procès et excommunications papales. A demi-ruiné le prieuré fut adjoint au Collège Saint Jérôme de Dole.

Les querelles continuèrent avec les chanoines qui allèrent jusqu'à faire appel à Louis XV et son ministre Dubois. La querelle durait encore quand le 18 avril 1790 les scellés furent apposés sur les murs et meubles du monastère ; la vente comme bien national eut lieu le 22 juin 1793 moyennant 61500 F payés en assignats. La démolition commença aussitôt.

Seule fut sauvée la célèbre statue de la Vierge à qui on attribuait force miracles et à qui on vouait force pèlerinages. Cette statue fut entreposée plus tard en l'église Saint Maurice de Salins.

**Foire** : le plateau devant le prieuré était vaste et couvert de bois sauf une esplanade sur laquelle se tenait le lendemain de la fête de la Nativité une foire considérable où devaient se rencontrer les seigneurs des environs ou leurs commis : les religieux leur devaient le souper et le coucher la veille de la foire et un dîner fastueux le jour de celle-ci. Par contre tous les droits perçus lors des ventes « avant les premières vêpres » revenaient aux moines.

Ce sont les officiers de justice du prieuré qui avaient à connaître des crimes et délits commis au cours de cette foire, consignés par les douze gardes commis à la surveillance de l'événement, fournis par moitié par les religieux et par moitié par les seigneurs cités plus haut : 2 par le baron de Vaugrenans, 2 par le seigneur de Poupet, 2 par le prévôt de Malpertuis. Ces gardes étaient armés. Ce jour-là les taverniers

vendaient leur vin en se conformant aux mesures de Salins et s'acquittaient de 3 sols estevenants + 3 « channes » de vin.



La justice haute , moyenne et basse était exercée en fait au nom des moines par un bailly entouré d'un juge châtelain, un procureur et un scribe.

Des fourches patibulaires rappelaient sur la colline qui dominait ces lieux, ce qu'il en advenait des criminels ! Aux Grandes Teppes de Roussillon il n'en reste aucune trace.

Seigneurie : en 1320 la comtesse Mahaut prit les habitants sous sa garde contre une redevance de vingt livres de cire ce qui laisse entendre qu'on élevait des paniers d'abeilles en plus grand nombre que de nos jours. Les sujets étaient alors mainmortables et devaient trois corvées annuelles, des tailles en argent + une poule (géline) par foyer. Les propriétaires d'un animal de trait devaient un voyage à Mouchard pour y transporter la vendange à la Grange de Cautaine, ce qui leur valait de recevoir outre la nourriture sept deniers et un fer de mulet. Chacun des droits seigneuriaux fut l'objet de procès interminables entre les habitants et les moines.

Evénements : plusieurs fois le village connut les ravages de la peste.

Plusieurs fois il fut victimes des mauvaises gens à qui Salins refusait le passage et qui, trouvant les portes de la ville fermées se rabattaient sur le malheureux village.

De même les armées qui se voyaient repousser de Salins empruntaient cette route, commettant de multiples exactions. Comme ce fut le cas en 1639 avec les armées de Villeroy qui y passa et repassa deux fois dans la même journée.

En 1815 18000 Autrichiens défilèrent sur cet itinéraire.

Eglise : en fait l'église du village était un bâtiment collatéral de celle du monastère dont Saint Etienne était le patron. Il n'en demeure qu'une modeste chapelle avec une belle chaire de prêche.

Académie de Pretin : elle récompensait les mauvais élèves par une tête d'âne qui ornait le Brevet de bachelier de Pretin alors que les vrais bacheliers du collège de Salins avaient le vrai diplôme orné de la croix d'argent.

Curiosité : un pont naturel creusé dans le roc du château.